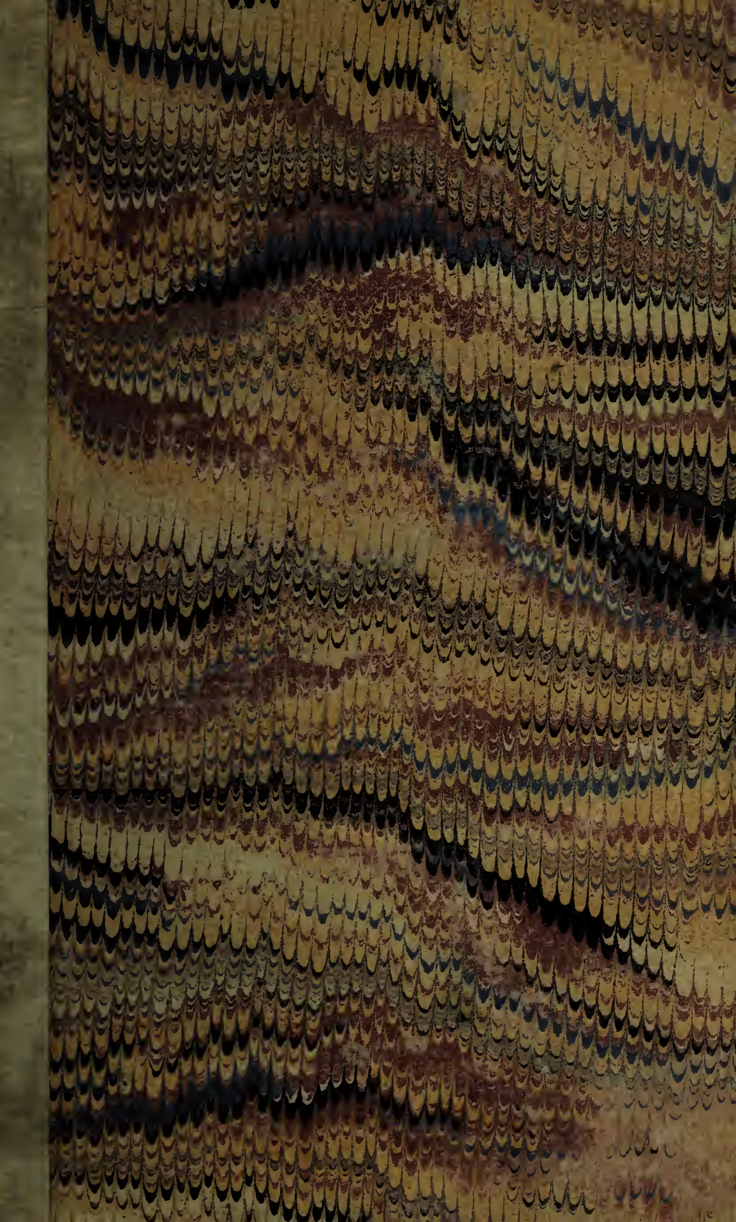


TRAITEMENT

LOCAL

DE LA RAGE.

C. P. LE ROUX

TRAITEMENT
LOCAL
DE LA RAGE,
ET
DE LA MORSURE
DE LA VIPERE;

Par M. LE ROUX, Chirurgien-Major de l'hôpital-général de Dijon, Associé de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même ville, Correspondant de la Société Royale de Médecine, &c.



A EDIMBOURG,
Et se trouve à PARIS,
Chez THÉOPHILE BARROIS le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18.

M. DCC. LXXXV.



TRAITEMENT *LOCAL* DE LA RAGE.

EXPOSITION.

APRÈS avoir remporté le premier prix de la ſociété royale de médecine, ſur le traitement de la rage, en 1783, je m'occupois toujours de cet objet important, lorſqu'au mois de mai de la même année, j'eus occaſion de lire l'ouvrage de M. l'abbé Fontana ſur le venin de la vipère. En admirant la multitude d'expériences qu'a faites ce célèbre phyſicien, je crus m'appercevoir qu'il avoit pris le change ſur leur réſultat, & qu'en voulant détruire l'irritation nerveuſe, pour établir l'action

du poiſon de la vipère ſur le ſang; toutes ſes opérations prouvoient évidemment contre le ſyſtême qu'il avoit adopté. Je relus, avec encore plus d'attention, ſon ouvrage; & du doute, je paſſai à la certitude.

Pénétré de la vérité dont je venois de me convaincre, je compoſai un mémoire ſous le titre de *Remarques critiques ſur l'ouvrage de M. l'abbé Fontana, concernant le poiſon de la vipère*, dans lequel je rétablis l'irritation nerveuſe locale dans tous ſes droits, où je démontre en quoi elle conſiſte, par les expériences même de l'auteur que je viens de citer, & où je propoſe un traitement des morſures de vipère, plus méthodique que ceux qu'on a ſuivis juſqu'à préſent. J'y ai réuni huit obſervations ſur la puſtule maligne que je traite dès 1761, par les inciſions en étoiles, & la cautériſation avec les cauſtiques.

Cet ouvrage devoit faire ſuite à ma diſſertation ſur la rage. Mon intention étoit de les publier enſemble, de ſorte que dans le même volume on auroit trouvé réuni tout ce qu'il y avoit de

plus aſſuré, juſqu'à préſent, ſur la nature, les cauſes de trois maladies affreuſes qui déſolent la province de Bourgogne, & ſur leur traitement.

Ce fut alors qu'il me fut demandé un extrait de ma diſſertation ſur la rage : je crus faire mieux en préſentant l'ouvrage entier, & en promettant d'y joindre un extrait contenant le traitement des morſures de vipère & de la puſtule maligne.

Je renonçois par-là au bénéfice de l'édition que je préparois, & offrois un ouvrage infiniment plus intéreſſant & plus inſtructif qu'un ſimple extrait.

En effet, la plupart de ces deſcriptions sèches de maladies & de traitement, quand même on y réuniroit des détails très-étendus, comme cela a été fait, ne font qu'une impreſſion ſuperficielle ſur l'eſprit de beaucoup de perſonnes, & en rebutent d'autres par la difficulté apparente ou réelle de l'exécution. Elles ne ſont pas capables de contre-balancer les préjugés, les opinions ſuperſtitieuſes, les erreurs établies de temps immémorial. Il faut, pour parvenir à ce

but, un enſemble de preuves, un enchaînement de faits qui ſe ſoutiennent mutuellement, captivent l'attention, & portent enfin la conviction dans les eſprits. C'eſt, je crois, la ſeule manière d'inſtruire véritablement, & qui puiſſe faire une impreſſion réelle ſur les lecteurs, de quelque claſſe qu'ils ſoient. Les exemples, en médecine, tiennent lieu d'expérience, & s'effacent difficilement.

Mes offres n'ayant point été acceptées, l'adminiſtration de Bourgogne ordonna à MM. Enaux & Chauſſier de rédiger un précis de la meilleure méthode curative de la rage, &c.

Très-certainement, l'intention de MM. les élus-généraux n'a jamais été qu'on dépouillât un citoyen, qui s'eſt conſacré à l'utilité publique, du fruit de ſes veilles & de l'honneur d'avoir été utile à ſa patrie. Ils ſavent que cet honneur, plus précieux que les biens de la fortune, eſt l'unique récompenſe que deſirent les ames honnêtes & ſenſibles. Chargés d'exciter ce noble ſentiment dans une grande province, d'y faire croître les talens vraiment utiles,

d'encourager ceux qui s'y diſtinguent, ils n'ont demandé qu'un combat d'émulation, & ont deſiré qu'on fît l'honneur à chacun de ſes idées particulières : leurs ordres n'ont point été exécutés.

De toutes les propriétés, celle qui eſt le fruit des méditations, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les arts, devroit être la plus reſpectée. C'eſt celle qui coûte le plus de peine à acquérir, & qui tient le plus eſſentiellement à nous-mêmes ; cependant par une fatalité qu'on ne peut trop déplorer, elle eſt la moins ménagée.

Parmi ceux qui travaillent ſur le fonds d'autrui, on doit diſtinguer les compilateurs de bonne-foi qui rendent hommage à la vérité. Ils peuvent encore mériter quelques éloges, en rapprochant pluſieurs objets épars, qu'on eſt quelquefois charmé de trouver réunis.

Mais il eſt un art, par lequel, ſans avoir l'air de déprimer un auteur, ſans même, pour ainſi dire, ne le citer que dans la foule de ceux qui ont écrit ſur le même ſujet, on le dé-

pouille, avec adreſſe, du fruit de ſes travaux. Cet art eſt perfide! c'eſt celui que MM. Enaux & Chauſſier ont employé contre moi, dans un ouvrage, qui a pour titre, *Méthode de traiter les morſures des animaux enragés, &c. imprimé à Dijon, chez Defay, 1785.*

Il eſt bien difficile de croire que les approbations qu'ils ont obtenues de pluſieurs compagnies ſavantes, leur aient été accordées ſur leur ouvrage, tel qu'il a été imprimé : il eſt plus naturel de penſer qu'ils ont préſenté un manuſcrit qui paroiſſoit ne pouvoir nuire à perſonne, & qu'après l'approbation, ils ont ajouté le diſcours préliminaire, qui eſt abſolument dirigé contre moi, & dans le corps de l'ouvrage, des notes & aſſertions que nous aurons occaſion d'examiner.

Pour ſe diſculper de ce ſoupçon fondé, il faudroit rapporter, ſuivant la règle établie, un manuſcrit conforme à l'imprimé, paraphé à chaque page par les commiſſaires, qui ont fait l'office de cenſeurs, & des approbations abſolument ſemblables à celles qui ſont imprimées à la tête de leur

ouvrage, ſignées de tous les commiſſaires ſans exception.

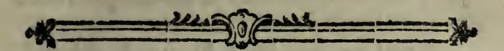
Il eſt plus que probable que le diſcours préliminaire n'a point été préſenté à la ſociété royale de médecine. Cette compagnie célèbre & équitable n'auroit pas ſouffert que les auteurs euſſent attribué à d'autres & à eux-mêmes, ce qui peut m'appartenir; elle n'auroit pas permis qu'ils euſſent avancé, page 34 du même diſcours, que je n'avois fait que partager le prix ſur la rage, tandis que, dans les papiers du temps, il eſt dit que mon ouvrage *a été préféré*, & que dans ſes mémoires, pour 1783, où il eſt imprimé, il eſt ſpécifié qu'*il a remporté le premier prix*.

Ayant été inſtruit, par des perſonnes dignes de foi, du tort que l'on ſe préparoit à me faire, je crus devoir en avertir les auteurs, par une lettre inſérée dans la feuille de Dijon du mardi 18 janvier 1785. Je joignis à cette lettre, un extrait de ma diſſertation ſur la rage, de mon travail ſur la morſure de la vipère, & le traitement de la puſtule maligne.

Cet opuſcule avoit pour objet prin-

cipal d'inſtruire le public de mes opinions, & de le rendre juge de la reſſemblance, que celles de MM. Enaux & Chauſſier auroient avec elles. C'étoit un ſervice réel que je rendois à ces MM. & qui a été pris bien différemment. Ils avoient le temps de changer de plan, & de donner des choſes nouvelles, puiſque leur ouvrage n'a été imprimé que plus de trois mois après. Apparemment que ce changement difficile n'a pas été en leur pouvoir; il paroît, au contraire, qu'ils ont encore profité de mon extrait pour le traitement des morſures de vipère & de la puſtule maligne.

Cependant, quoiqu'il ſoit de droit naturel de réclamer ſon bien, ſans que perſonne puiſſe le trouver mauvais, j'en aurois fait le ſacrifice, ſi l'intérêt public n'y avoit pas été impliqué. J'ai cru en défendant l'un, ne devoir pas négliger l'autre, & pour ſuivre un ordre, je répondrai dans la première partie, au diſcours préliminaire de MM. Enaux & Chauſſier; dans la ſeconde, je diſcuterai briévement leurs trois traités: mes lecteurs décideront ſi j'ai rempli ces deux objets.



PREMIERE PARTIE.

PERSONNE n'a rendu plus de juſtice que moi aux anciens, ſur leur manière de traiter les perſonnes mordues par des animaux enragés ; il n'y a qu'à lire mes deux ouvrages ſur la rage, pour en être convaincu (1). Sans doute, *il n'y a jamais eu qu'un ſeul principe, qu'une ſeule méthode de préſerver de la rage.* La bave d'un animal enragé communique la rage à un autre animal ; quand elle eſt dépoſée dans une plaie. Il faut donc extraire cette bave, pour prévenir la maladie. La méthode eſt une conſéquence du principe, & l'une & l'autre ſe ſont préſentées à tous les bons eſprits. Mais ce principe étoit-il aſſez connu, & cette méthode étoit-elle aſſez développée par les anciens, pour en porter le nom, & être em-

(1) *Voyez* mes obſervations ſur la rage, pag. 22, & ma diſſertation, pag. 37, 61, 88.

ployée avec sûreté ? C'eſt ce que nous verrons par la ſuite.

Tout ce que MM. Enaux & Chauſſier ont écrit ſur ce ſujet, n'eſt qu'une répétition de ce que j'ai dit avant eux; ils ont ajouté, à la vérité, quelques auteurs à ceux que j'avois cités; au lieu du traitement de *Dioſcorides*, que j'ai rapporté page 24 de mes obſervations, ils ont tranſcrit celui de *Rufus*, qui n'en eſt qu'une ſervile copie. Le traitement de Dioſcorides étoit en général de ſcarifier profondément la plaie, d'y appliquer une ventouſe, pour en extraire le ſang corrompu, & enſuite un fer ardent (1). Rufus recommande d'agrandir la plaie, d'en exprimer le ſang, & d'y appliquer des cautères plus larges que la bleſſure (2).

Le premier qui ait ordonné les cauſtiques eſt *Mathiole*, commentateur de Dioſcorides. Pour s'accommoder à

---

(1) *Voyez* ce traitement avec ſes détails dans mes obſervations, pages 22 & 23.

(2) Diſcours préliminaire de MM. Enaux & Chauſſier, page 27.

la foiblesse des malades, il conseilloit de cautériser la plaie avec du sublimé.

J'ai rapporté très-exactement ce qu'il propose, dans mes observations sur la rage, page 23; mais pour n'avoir pas l'air de me copier toujours, MM. Enaux & Chaussier l'ont transcrit mot-à-mot d'une vieille traduction (1).

Cette pratique des anciens étoit subordonnée à leur théorie; ils croyoient que le venin pénétroit dans le sang au bout de quelques jours, qu'il gagnoit les parties intérieures, & qu'alors le traitement local devenoit inutile. C'est pourquoi Dioscorides recommande de pratiquer sa méthode locale dès le premier moment de la blessure, sans quoi ce seroit tourmenter le malade sans aucun fruit. Dans ce cas ils avoient beaucoup de confiance au traitement intérieur, contre l'opinion de mes adversaires; on en peut juger par la manière dont ils le prescrivoient; ils doubloient & triploient la dose de leurs poudres lorsque le blessé

(1) *Ibid.* page 28.

ne les commençoit que deux ou trois jours après la morſure, & ils faiſoient continuer ces drogues inutiles pendant quarante jours (1).

Qu'on liſe après cela les autres auteurs qui ont écrit ſur le traitement local jusqu'aux modernes, on verra qu'ils ont plus ou moins imité Dioſcorides. Tous ſont d'accord d'entretenir la plaie ouverte pendant quarante jours, & même de la cautériſer pluſieurs fois, ſi cela paroît néceſſaire.

Les modernes n'ont rien ajouté au traitement extérieur de Dioſcorides. Pluſieurs l'ont affoibli, & l'ont rendu moins efficace; d'autres l'ont abandonné tout-à-fait, parce que plus préoccupés encore que les anciens de l'exiſtence d'un poiſon pénétrant dans la maſſe du ſang & l'infectant, ils ont voulu, à quelque prix que ce fût, trouver un ſpécifique. Ceux qui ont conſervé le traitement local des an-

---

(1) *Voyez* ce qu'a écrit Dioſcorides ſur la rage, livre 5, depuis le chapitre 26 juſqu'au 29. *Voyez* auſſi le com. de Mathiole.

ciens, tout informe qu'il eſt, ne l'ont regardé que comme un moyen de diminuer les forces de l'ennemi puiſſant qu'ils croyoient avoir à combattre; mais ils ont eu preſque tous la plus grande confiance au mercure, dans la perſuaſion qu'il étoit ce ſeul ſpécifique, pour lequel ils ont négligé l'eſſentiel. J'en pourrois citer une liſte très-nombreuſe, pour laquelle je renvoie au précieux recueil de M. *Andry*, que j'invoque à ce ſujet, avec plus de raiſon que MM. Enaux & Chauſſier. Ce n'eſt donc qu'après les eſſais malheureux qu'ils ont faits du mercure que quelques-uns ſont revenus de leur prévention, & ſont convenus que le traitement local étoit le plus efficace.

De ce nombre ſont MM. Raimond & Fothergill ſeulement, encore n'eſt-ce chez eux qu'une préſomption; car, ils ne citent aucun fait qui prouve qu'ils l'aient employé ſans mêlange. Le ſeul peut-être, qui ſe ſoit borné à ce traitement, eſt M. Schmucker: & encore, quel traitement! peut-on le comparer au mien? Le voici tel que

je l'ai rapporté page 36 de mes obſervations.

« Il lave la plaie immédiatement » après la morſure, y fait des ſacri- » fications profondes, *pour évacuer le* » *ſang*, dont il favoriſe la ſortie par » le moyen de l'eau chaude. Après » cela il excite la ſuppuration huit » ou dix jours de ſuite avec les can- » tharides en poudre & entretient la » plaie ouverte pendant un mois, en » la penſant avec des digeſtifs ».

A l'égard des van-Swieten, des Morgagni, des Lieutaud, que MM. Enaux & Chauſſier vantent avec tant d'emphaſe, comme des modèles à ſuivre (1), ils n'ont jamais pratiqué le traitement local, & ne ſont à cet égard, que des compilateurs, nous allons mettre à portée d'en juger.

Ce n'eſt point *van-Swieten* qui a donné de ſon chef le traitement local, c'eſt *Boerhaave*, (voyez §. 1143) qui l'a tiré de Dioſcorides ; van-Swieten, en rapportant ce traitement dans ſes com-

---

(1) *Voyez* page 30 du diſcours préliminaire de MM. Enaux & Chauſſier.

mentaires, n'y a rien ajouté, il fait l'histoire des auteurs & de leurs différentes observations sur les causes & le siège de la rage, passe en revue les différens remèdes qui ont été vantés, & s'attache spécialement à démontrer combien le mercure, & sur-tout la grande salivation qu'il procure, peut être utile. On peut assurer qu'il n'a rien donné qui lui appartienne, & qu'il n'a point avancé les connoissances sur cette maladie; aussi M. Andry n'en fait-il qu'une très-mince mention dans son recueil.

Est-il permis de mettre *Morgagni* dans le rang des praticiens sages qui doivent servir à diriger dans le traitement de la rage? J'ai lu tout son article sur cette maladie (1). La seule chose qui soit relative au traitement local, est une citation qu'il fait, *N*°. 26, de *Forestus*, qui rapporte qu'un certain Gilbert, anglois, donnoit pour premier conseil, lorsqu'on étoit appellé auprès d'une personne mordue par un

(1) *Vide Morg. de sed. & caus. morb. lib.* 1, *epist.* 8.

animal enragé, *de laiſſer la plaie ouverte ; & ſi elle ſe fermoit, de l'ouvrir auſſi-tôt afin que la pourriture & la ſanie puiſſent s'échapper.* Morgagni n'a point ſuivi cette pratique. Il cite beaucoup d'exemples d'enragés qui ont été baignés à la mer, qui ſont morts, & dont il a examiné les entrailles, ſans nous avoir appris la moindre choſe ſur le traitement de la maladie.

M. Lieutaud regarde effectivement le panſement de la plaie comme le plus sûr préſervatif ; mais à la manière dont il ordonne ce panſement, ou diroit qu'il n'a jamais traité de perſonnes bleſſées par des animaux enragés (1). Il ne preſcrit les ſcarifications, que pour dégorger la partie du ſang infecté. « Le cautère actuel » peut promptement, dit-il, détruire » le venin que l'animal a laiſſé dans » la plaie ; mais peu de gens ont le » courage de s'y ſoumettre ; on ap- » procher, pour les plus timides, le fer

(1) *Voyez* l'art. morſure & piquûre des animaux, dans le précis de méd. prat. de cet auteur.

» rouge le plus près que l'on peut
» de la morſure, dans la vue de faire
» en plus de temps ce qu'on pour-
» roit exécuter dans un inſtant ». Peut-on regarder cette courte narration, comme une méthode raiſonnée, qu'on puiſſe mettre en pratique avec ſûreté? L'auteur n'eſt ici qu'un hiſtorien, & ne rapporte que ce qu'il a lu. Auſſi n'a-t-il pas ſervi de guide, & on ne l'a cité que pour en impoſer par ſon nom. C'eſt encore un des grands partiſans du mercure; voici ſes termes. « L'on
» peut aſſurer, par le nombre des ob-
» ſervations que nous avons déjà ſur
» cette matière, qu'il n'eſt pas moins
» ſpécifique (le mercure), de la
» rage que de la vérole ».

Vient enſuite M. *Erhmann*. Je prie qu'on liſe l'extrait de ſes ouvrages, dans les recherches ſur la rage de M. Andry, édition de 1780; on verra que ſa pratique eſt bien différente de la mienne; il recommande à la vérité, page 140 du recueil que nous venons de citer, *de brûler la plaie, pour la faire ſuppurer, enſuite de ſcarifier profondément la partie affectée, qu'on ſaupoudrera &*

couvrira d'un emplâtre veſſicatoire qui dépaſſe les bords de la plaie. Mais que l'on examine enſuite les traitemens qu'il a faits ou dirigés, on n'en trouvera aucun où il ait employé le fer ardent, pas même pour le jeune homme, qu'il aſſure, choſe ſans exemple, être devenu enragé cinq jours après la morſure, & qu'il croit avoir guéri par la ſalivation (1). Dans toutes les obſervations qu'il rapporte, il n'a fait que ſcarifier les plaies profondément, en a ſaupoudré quelques-unes avec les cantharides, ſuivant la méthode de Schmucker, & s'eſt ſervi de l'emplâtre veſſicatoire. Voilà en quoi conſiſte l'eſſentiel de ſa méthode locale; mais paſſionné pour le mercure, il en a fait prendre à outrance par toutes les voies. C'eſt à ce ſujet principalement que j'ai traité M. Erhmann avec un peu de ſévérité dans la ſeconde partie de ma diſſertation ſur la rage. Cette critique, que l'intérêt de la vérité & de l'humanité exigeoit, m'a attiré de ſa part

---

(1) *Voyez* le recueil de M. Andry, pag. 139.

une sortie très-vive. Si M. Erhmann m'avoit répondu honnêtement, je me serois fait un vrai plaisir de résoudre ses doutes, qui ne présentent pas beaucoup de difficulté. Cependant j'ai des remercîmens à lui faire, il est bien plus équitable que MM. Enaux & Chaussier; il reconnoît que j'ai une méthode locale excellente, & finit par l'adopter, en m'en faisant hommage. *Ita ut ex unâ parte vulnus, juxtà egregium D. L. R. methodum sollicitè tractetur, atque butiri antimonii ope, quod huic fini accomodatissimum esse mihi videtur.......* (1).

M. Mederer, dont on cite aussi la méthode, m'a fait l'honneur de m'envoyer son ouvrage, qui n'a été imprimé qu'en 1783, plusieurs mois après que ma dissertation eut été couronnée, & qui, par cette raison, ne peut pas m'être opposé. Les dix malades, & non pas onze, dont il rapporte l'histoire, dont les plaies ont été brûlées

---

(1) *Voyez* la page 4 du discours de M. Erhmann.

en croix par un payſan, ſans inciſions préalables, & dont huit ſeulement ont été mordus à nud, aux mains, n'ont rien de plus merveilleux que les guériſons que j'ai rapportées, page 30 de mes obſervations ſur la rage, imprimées dès 1780. M. Mederer fait les mêmes raiſonnemens que moi, & le même éloge du cautère actuel; mais s'il avoit été content de cette méthode informe, même après l'avoir rectifiée, s'il ne l'avoit pas trouvée trop cruelle, & s'il n'avoit pas eu des doutes ſur ſon efficacité, auroit-il imaginé un traitement nouveau? Ce traitement conſiſte à ſcarifier la plaie, à laver comme moi avec l'eau de ſavon: (*V.* mes ob. pag. 41), ou quelque autre liqueur alkaline, & à introduire dans les inciſions des bourdonnets trempés dans une ſolution d'un gros d'alkali cauſtique dans une livre d'eau. Cette ſolution, quoiqu'avec la vertu qu'on lui ſuppoſe, de diſſoudre les ſucs muqueux, eſt trop foible pour détruire les fibres imprégnées de la bave vénéneuſe; elle ne peut être comparée au beurre d'antimoine, qui cautériſe plus exacte-

ment. MM. Enaux & Chaussier l'ont bien senti, puisque malgré l'éloge qu'ils font de la méthode de M. Mederer, ils ont préféré la mienne.

Nous ne passerons pas en revue tous les auteurs cités par MM. Enaux & Chaussier, parce qu'il faudroit toujours se répéter ; j'ai cependant appris, en les lisant, une chose qui est très-singulière, & néanmoins très-vraie. C'est que ni les anciens, ni les modernes, n'ont proposé une véritable méthode de traiter les plaies faites par des animaux enragés; ils prescrivent vaguement de faire des incisions profondes, de brûler la plaie avec le fer ardent, des caustiques, ou simplement de la saupoudrer avec des poudres, ou de la remplir de drogues plus ou moins actives ; c'est comme si l'on disoit, pour tailler un homme, faites une incision au périnée qui pénètre jusqu'à la vessie; introduisez une tenette, & tirez la pierre, sans autres détails ; cela pourroit-il s'appeller une méthode ?

Personne n'avoit donc donné de règles fixes, pour travailler avec sû-

reté. On ne ſe ſervoit pas de la ſonde, pour découvrir la profondeur de la plaie. Aucun auteur que je connoiſſe ne l'a preſcrit avant moi. Quand la dent de l'animal avoit pénétré obliquement d'un côté, il pouvoit arriver qu'on dilatât d'un autre. On introduiſoit le fer ardent dans cette plaie, & on laiſſoit le venin caché plus loin. Le ſuccès étoit donc douteux, & dû ſouvent au haſard. De plus, on n'étoit pas toujours le maître de borner l'effet du fer ardent qui calcinoit les chairs, les vaiſſeaux, les nerfs, les tendons, les os, & ſi le bleſſé réſiſtoit à cette brûlure affreuſe, il ne s'en tiroit ſouvent que mutilé & très-malheureux.

La méthode des anciens, ſi on peut lui donner ce nom, eſt par elle-même d'une cruauté qui fait frémir; faites des inciſions profondes, diſent-ils. On a vu dans *Rufus :* brûlez avec un fer ardent plus large que la plaie. Ce traitement jettoit le déſeſpoir dans l'ame du patient, glaçoit d'effroi les aſſiſtans, & ſouvent l'opérateur!

Il a été eſſayé l'hiver dernier à

notre hôpital, & l'on ſait le ſuccès qu'il a eu. Je tire le rideau ſur les détails que je n'ai appris que des aſſiſtans ; car, pour moi, quoique le plus ancien chirurgien de cet hôpital, quoiqu'ayant quelque expérience ſur le traitement de cette maladie, celui qui le dirigeoit ne m'a pas fait l'honneur de me conſulter. Je n'en aurois jamais parlé, ſi l'on n'avoit pas affecté de répandre dans le public, que l'on ſuivoit ma méthode exactement.

On a vu juſqu'à préſent la théorie & la pratique des anciens. On a pu juger combien elles étoient défectueuſes, incertaines & même dangereuſes. J'ai cru devoir travailler à rectifier l'une & l'autre. La ſociété royale de médecine, en couronnant mon ouvrage, a préſumé ſans doute que j'avois fait faire quelques pas à la ſcience. MM. Enaux & Chauſſier, qui ſe croient apparemment plus éclairés que cette illuſtre compagnie, en ont décidé autrement ; ils prétendent que ma théorie eſt celle de *Nugent* ; pour ma pratique, ils en ont diſpoſé à leur gré, & ne ſe ſont pas oubliés

dans le partage qu'ils en ont fait.

Pour dissuader le public & le mettre à portée de juger lui-même, je crois nécessaire d'exposer ici de nouveau la théorie que j'ai embrassée, & de la mettre en opposition avec celle de Nugent. Je détaillerai ensuite succinctement ma méthode curative; on verra en quoi elle diffère des préceptes vagues donnés par les anciens, & même les modernes. A l'égard des prétentions de mes adversaires, il ne me sera pas difficile de les en dépouiller.

La rage, soit spontanée, soit communiquée, n'est qu'une seule & même maladie, qui reconnoît la même cause, l'irritation nerveuse locale, mais située dans des lieux différens (1). Dans le premier cas, elle dépend d'une irritation spécifique, qui se fait le plus ordinairement dans le trajet du canal alimentaire, dont on connoît l'extrême sensibilité, & cette irritation est pro-

(1) *Voyez* ma dissertation sur la rage, pag. 11, 63.

duite, par le deſſéchement & l'acrimonie des ſucs qui s'y rencontrent, qui agiſſent ſur les houpes nerveuſes de ces parties (1). Nous en avons donné des preuves, par des exemples & par des ouvertures de cadavres (2).

La ſalive ou bave détériorée pendant la maladie, devenue viſqueuſe & tenace par la fièvre, par les mouvemens convulſifs de l'animal, & par la fréquence de ſa reſpiration, devient contagieuſe & en état de communiquer la même maladie à un autre individu (3). Dépoſée dans une plaie par une morſure, elle ſe colle à ſes parois, & y adhère fortement (4). Elle n'a point encore le degré d'acrimonie qui lui eſt propre, & il lui faut un temps plus ou moins long pour l'acquérir (5); mais, lorſqu'elle a reçu par la chaleur

(1) *Ibid.* pag. 5.
(2) *Ibid.* pag. 5 & ſuivantes.
(3) *Ibid.* pag. 23.
(4) *Ibid.* pag. 20 & 23.
(5) *Voyez* mes obſervations, pag. 21.

de l'animal le degré de développement qui la rend véritablement poison, elle agit ſur la ſubſtance médullaire des nerfs qu'elle touche & y excite une irritation ſingulière, qui fait éprouver au bleſſé tous les accidens de la rage (1).

J'ai rendu cette opinion probable, 1°. par l'exemple de maladies auſſi graves, qui ne reconnoiſſent point d'autres cauſes qu'une irritation locale (2); 2°. par les premiers ſymptomes de la rage elle-même, qui commencent toujours dans le lieu bleſſé (3); je l'ai démontrée dans la ſeconde partie de mon ouvrage ſur la morſure de la vipère, où j'ai fait voir, d'après les expériences du célèbre *Fontana*, de M. *Sallin*, & même des obſervations anatomiques de M. Chauſſier, qu'il ſe formoit une eſpèce d'inflammation nerveuſe, relative à la nature de l'agent, qui produiſoit la maladie in-

---

(1) *Voyez* ma diſſertation ſur la rage, pag. 28.
(2) *Ibid.* pag. 12 & ſuivantes.
(3) *Ibid.* pag. 29.

terne dans la morſure de la vipère, dans la ſimple piquure d'un nerf & dans la rage. J'ai même pris de-là occaſion d'établir de nouvelles idées ſur l'irritation nerveuſe en général, qu'on ne concevoit pas, & qui avoit fait enfanter bien des ſyſtêmes. MM. Enaux & Chauſſier ont pris connoiſſance de cette théorie dans mes deux ouvrages ſur la *rage*, & dans celui ſur la morſure de la *vipère*, dont ils ont entendu lire les deux premières parties à l'académie de Dijon, & qu'ils ont pu prendre enſuite en communication. C'eſt donc de deſſein prémédité qu'ils ont voulu aſſimiler ma théorie à celle de *Nugent*, qui eſt très-différente, qui n'eſt appuyée ſur aucun principe, & qui eſt abſolument le fruit de l'imagination : la voici.

« Le venin du chien enragé, dit » *Nugent*, s'inſinue ſans faire de mal » pendant des ſemaines, des mois & » des années (1). Les émotions, les » ſpaſmes & les contractions excitées

(1) *Voyez* eſſai ſur l'hydrophobie de Nugent, pag. 137.

» d'abord par le ſtimulus virulent
» dans les nerfs & les filamens de la
» partie bleſſée , doivent leur pro-
» pagation & leur accroiſſement, non
» à quelque poiſon ou fluide empoi-
» ſonné, mais aux vibrations altérées
» des nerfs & des filamens nerveux
» qui communiquent la nouvelle ac-
» tion oſcillatoire, ou plutôt la paſ-
» ſion qu'ils ont reçue du ſtimulus
» envenimé aux fibres qui les joignent,
» celles-ci progreſſivement à d'autres,
» & ainſi de ſuite, préciſement dans
» l'ordre de leur continuité, juſqu'à
» ce que la contagion ſpaſmodique,
» s'étendant en ſilence de fibre en
» fibre, & de parties en parties,
» arrive enfin à quelques-uns des nerfs
» qui influent ſur des organes qui con-
» tribuent à la ſanté & à la vie. C'eſt
» alors le temps auquel les ſpaſmes
» & la maladie commencent à ſe ma-
» nifeſter (1). Le premier période eſt
» celui de leur paſſage foible & obſcur

(1) Eſſai ſur l'hydrophobie de Nugent, pag. 163, 164, 200, 201.

» le long de la membrane celluleuſe,
» parmi des parties groſſières & moins
» eſſentielles. Le ſecond, celui dans
» lequel ils ſe manifeſtent évidem-
» ment, lorſque les ſpaſmes virulens
» ſont parvenus aux organes. Le pre-
» mier ne produit ni indiſpoſition
» réelle, ni danger immédiat; le ſe-
» cond produit l'un & l'autre. Dans
» le premier le mal eſt ſimplement
» topique, borné ſimplement à une
» partie; dans le ſecond, il eſt ré-
» pandu & affecte en quelque façon
» toute l'économie animale (1).

Je demanderai ce que c'eſt que *des ſpaſmes virulens qui ne doivent point leur accroiſſement à quelque poiſon ou fluide empoiſonné; mais aux vibrations altérées des nerfs & des filamens nerveux qui communiquent la nouvelle action oſcillatoire, ou plutôt la paſſion qu'ils ont reçue du ſtimulus envenimé aux fibres qui les joignent, & ainſi de ſuite?* Je demanderai encore comment on peut concevoir un *mal ſimplement topique*,

(1) *Ibid.* pag. 227.

borné à la partie, & qui s'insinue sans faire de mal, passe de fibre en fibre pendant des semaines, des mois, des années? L'auteur s'entendoit-il lui-même? Et peut-on comparer un galimathias de cette espèce, avec l'idée simple, appuyée sur l'observation que j'ai donnée de l'irritation & de l'inflammation nerveuse? Je me dispenserai de faire des réflexions plus étendues sur ce procédé qui est véritablement outrageant.

Si ma théorie est différente de celle de *Nugent*, ma pratique l'est également. En reconnoissant que la maladie est simplement topique, je n'ordonne pas des drogues *calmantes & antispasmodiques, pour diminuer la violence des spasmes*, qui n'existent pas, *& exciter une sueur critique qui chasse & entraîne les parties virulentes* (1) qui n'ont pas pénétré dans le sang. Je ne me livre pas à des contradictions de cette espèce, faites seulement pour

(1) *Voyez* le discours préliminaire de MM. Enaux & Chaussier, page 34.

être admirées par des aveugles volontaires. Je ne prefcris pas non plus vaguement des brûlures, des cauftiques, &c. (1) parce qu'ils pourroient être dangereux dans des mains mal-adroites, ignorantes, ou inconfidérées; mais voici comme je procède.

La chirurgie ne marche le plus ordinairement qu'avec la douleur. Il faut, pour l'exercer, une ame ferme, mais point féroce. L'humanité doit toujours nous accompagner; il ne faut pas qu'elle nous affoibliffe; mais qu'elle nous éclaire. C'eft elle qui nous ordonne impérieufement de faire ce qui eft néceffaire, & rien de plus.

Pour fuivre ce précepte, il faut des règles fixes, & perfonne n'en avoit donné jufqu'à préfent, pour le traitement des morfures faites par des animaux enragés.

Le venin eft collé aux bords de la plaie, & a été introduit dans fon intérieur. La première chofe eft donc

---

(1) Difcours préliminaire de MM. Enaux & Chauffier, page 34.

de le délayer, & l'entraîner s'il eſt poſſible. L'eau de ſavon eſt la lotion la plus convenable pour cet objet ; elle diſſout les ſucs muqueux, n'irrite pas les parties ſenſibles, & ne coagule pas les liqueurs ; mais une partie du venin a été enfoncée dans la bleſſure, & eſt collée aux fibres, la lotion ne ſuffit pas pour l'entraîner. Il faut cependant l'arracher du lieu où elle eſt, ſans s'écarter dans ceux où elle n'eſt pas. Pour parvenir à ce but, la ſonde eſt l'inſtrument qui doit nous diriger. C'eſt elle qui nous fait juger de la profondeur de la bleſſure, de ſes dimenſions ; c'eſt à ſon aide que nous devons faire les inciſions en étoiles convenables, pour la découvrir juſques dans ſon fonds.

Cela fait, le ſang coule ; il nous cache le mal en partie. Si dans ce moment on employoit les cauſtiques, ou ils ſeroient décompoſés par les fluides, qui s'échappent en plus ou moins d'abondance, & on ne rempliroit pas ſon objet, ou bien ils pourroient cautériſer des parties très-eſſentielles, & on aggraveroit le ſort du

malade. Il faut donc encore se borner, après une seconde lotion, à arrêter le sang; on y parvient en tamponnant la plaie avec de la charpie sèche.

Le lendemain on lève l'appareil, la plaie ne saigne plus; on la voit dans toute son étendue. Si on s'apperçoit qu'il y ait dans son trajet de gros nerfs, de grands vaisseaux, qu'il seroit dangereux pour la vie de cautériser, il faut se contenter, pour ces parties seulement, d'une méthode moins efficace & douteuse, qui est de les saupoudrer avec la *poudre de cantharides pour y exciter de l'inflammation & de la suppuration, & on aura l'attention de l'entretenir (la plaie) ouverte plus long-temps* (1).

Mais si à la levée du premier appareil on n'apperçoit que le tissu cellulaire, des muscles, des os, des vaisseaux & des nerfs peu essentiels, on cautérisera avec le beurre d'antimoine. Je ne l'ai jamais porté dans la plaie qu'avec une sonde de bois;

(1) *Voyez* mes observations, page 44.

mais je l'ai étendu dans toutes ses sinuosités ; il pénètre les chairs comme l'huile fait une étoffe, les cautérise à plusieurs lignes de profondeur ; mais comme on ne peut jamais être sûr d'une destruction complette des fibres tachés du venin, il est de la prudence de recommencer l'application du beurre d'antimoine immédiatement après la chûte des escarres, afin d'attaquer ce que l'on pourroit avoir oublié ; on renouvelle encore cette application, tant pour remplir le même objet, que pour favoriser & entretenir une ample suppuration, reconnue nécessaire par les meilleurs praticiens.

Les préceptes que nous venons de donner s'étendent à toutes les plaies possibles, aux superficielles, aux profondes, à celles qui sont situées à la peau, au tissu cellulaire, dans les muscles, auprès des viscères qui découvrent de gros vaisseaux, des principaux nerfs, &c. C'est au chirurgien à les distinguer, & à ménager celles qui le demandent, sans qu'il soit besoin de faire, pour chacune, un chapitre particulier.

Je ne rapporterai pas ici ce que j'ai dit dans ma diſſertation ſur les panſemens qui doivent ſuivre. La choſe ſur laquelle j'inſiſte eſt, que la localité de la maladie étant prouvée autant qu'il eſt poſſible par ma théorie, ma pratique, qui n'en eſt qu'une conſéquence, eſt la ſeule ſur laquelle on puiſſe compter juſqu'à préſent, pour préſerver de la rage; mais il faut l'employer avant que le venin ſoit parvenu à un degré d'acrimonie, qui puiſſe enflammer les nerfs; car cette inflammation une fois établie, il n'y a plus de reſſource. La multitude des remèdes que la crédulité fait adopter journellement, & que des ſuccès trompeurs accréditent, ne me touche pas. Quand on a étudié une maladie, qu'on a découvert ſa cauſe, on ne ſe livre plus à l'empiriſme, & on agit conformément à ſes principes; la probité nous en fait une loi, & nous défend de haſarder la vie des hommes ſur des probabilités.

Il ne faut pas croire cependant qu'on préſervera tous les malades que l'on traitera ſuivant ma méthode; il faut

laisser ces promesses vaines aux charlatans, aux bateleurs. S'il y a des plaies très-profondes, qui pénètrent autour des gros vaisseaux, comment pourra-t-on y introduire le caustique ? La poudre de cantharides, les suppuratifs n'ont pas toujours assez d'action & de force pour extraire la bave vénéneuse ; leur succès sera donc douteux. Si les plaies sont cicatrisées avant que le blessé nous soit confié, sera-t-on sûr de les dilater, de les inciser dans la direction qu'elles avoient ? Il y a donc plusieurs causes qui peuvent faire manquer mon traitement. Malgré ces inconvéniens, il est le plus sûr de tous ceux qu'on a proposés jusqu'à présent. On ne fera jamais croire qu'un remède interne puisse porter son action dans une plaie éloignée, pour décomposer un venin de la nature de celui de la rage, que les caustiques les plus puissans détruisent à peine, lorsqu'ils le touchent immédiatement.

Cette méthode curative, telle que je viens de l'exposer, MM. Enaux & Chaussier se la partagent avec M.

Sabatier. C'eſt celui-ci, diſent-ils, page 50, qui a pratiqué les inciſions en étoiles, & ce ſont eux, ſuivant la note de la page 39, qui m'ont appris l'uſage du *beurre d'antimoine* dans le traitement de la rage, &c. Je ſuis réellement fâché d'être obligé d'entrer dans des détails déſagréables, pour détruire ces aſſertions.

Mes obſervations ſur la *rage* ont paru dans le mois de janvier 1780; on y trouve, page 41, une méthode curative dans laquelle, après avoir conſeillé de laver la plaie avec l'eau de ſavon, on lit ce qui ſuit.

« On fera enſuite des ſcarifications » profondes & multipliées autour de » la bleſſure, afin de la mettre bien » à découvert juſques dans ſon fonds ». » Voilà mes inciſions en étoiles caractériſées, il n'y manque que le mot.

Après avoir parlé du cautère actuel, voici comme je m'explique ſur les cauſtiques.

« Si le malade a une répugnance » invincible pour le cautère actuel, » on ſe ſervira du potentiel. Les an» ciens conſeilloient le ſublimé-cor-

» rosif; mais nous croyons cette substance très-dangereuse . . . . . nous
» lui préférerions l'eau mercurielle,
» l'huile de vitriol, *ou encore mieux le*
» *beurre d'antimoine, dont l'action est*
» *presque instantanée, qu'on peut porter*
» *où l'on veut par le moyen d'un pinceau*
» *ou d'une pointe, & dont on peut borner*
» *ou étendre l'usage à volonté* ».

Je donnai un exemplaire de mon ouvrage à M. Chaussier, pour le faire parvenir à M. Sabatier, avec lequel il m'assura qu'il étoit en correspondance. M. Sabatier fit réponse la poste suivante; comme sa lettre adressée à M. Chaussier m'étoit honorable, je l'ai conservée dans mes recueils : la voici.

« La dissertation de M. le Roux me
» paroît très-bien faite, comme tout
» ce qui vient de lui. Je suis convaincu
» depuis long-temps, & par des ex-
» périences qui me sont particulières,
» qu'il a raison. Le venin de la rage,
» inoculé par la morsure, ne peut
» être adouci par aucun moyen connu
» quand il a fermenté; mais on peut
» l'enlever, en détruisant la partie où

» il a été dépofé, par l'action du feu.
» J'ai eu autrefois deux malades mor-
» dus au même moment par le même
» chien, à la vérité, avec des diffé-
» rences très-grandes; car l'un l'avoit
» été à la tête en plufieurs endroits,
» & à nud, & l'autre n'avoit reçu
» qu'un coup de crop à la poitrine à
» travers fes habits. J'ai brûlé la plaie
» de celui-ci, & il eft guéri; je n'ai
» pu brûler celle de l'autre, & il eft
» mort enragé au bout de trois mois.
» Quoique la guérifon du premier
» pût être indépendante de la brûlure,
» néanmoins j'ai donné le confeil d'y
» avoir recours fur un jeune enfant
» mordu à la main, pour lequel j'ai
» été confulté depuis. On a fuivi mon
» avis, & l'enfant fe porte bien,
» quoique plufieurs perfonnes mor-
» dues par le même chien foit mortes
» enragées peu de temps après leurs
» bleffures.

» Les expériences & les raifonne-
» mens de M. le Roux vont m'affer-
» mir dans mon opinion; & fi le cas
» fe préfente à moi, j'aurai recours
» à notre méthode, qui me paroît

» infiniment plus sûre que ce fatras
» de remèdes étalés avec faſte, &
» conſeillé ſans vues ».

Il eſt évident par cette lettre, que M. Sabatier n'avoit pas encore pratiqué les inciſions en étoiles; il a brûlé avec le fer ardent à la manière des anciens; il paroît même l'avoir fait ſans inciſions préalables, comme j'en avois déjà donné l'exemple pages 31, & 32 de l'ouvrage cité.

Au mois de mars de l'année 1780, il ſe préſenta une occaſion de mettre à exécution la méthode que je venois de faire imprimer. On envoya à l'hôpital de Dijon, des environs de Châtillon-ſur-Seine, neuf perſonnes mordues cruellement par une louve enragée. Je fis à leurs plaies, à l'aide de la ſonde, des inciſions en étoiles, pour les découvrir juſque dans leur fond, & les brûlai avec le beurre d'antimoine. M. Chauſſier, qui feignoit encore d'être mon ami, venoit à l'hôpital, ſous prétexte de s'inſtruire; il m'a vu opérer pluſieurs fois; il eſt probable qu'il a fait part de mes ſuccès à M. Sabatier. Mais, quand il ne l'auroit pas fait,

il eſt toujours conſtant qu'il connoiſſoit ma pratique, qu'il ſavoit que j'étois le premier qui l'eût employée : continuons nos preuves.

Dans une note, page 32 du diſcours préliminaire de MM. Enaux & Chauſſier, ce dernier prétend que M. Sabatier lui a écrit qu'il avoit lu un mémoire à la rentrée publique de l'académie royale de chirurgie, en 1782, ſur le traitement des morſures faites par des animaux enragés. Ce mémoire, de la manière dont M. Chauſſier le préſente, paroît abſolument calqué ſur celui que j'avois envoyé à M. Sabatier. Pour établir l'efficacité du traitement local, il compare ce qui ſe paſſe dans la morſure des animaux enragés, à une inoculation qui doit manquer ſon effet, ſi les miaſmes vénéneux perdent leur activité. J'avois fait la même comparaiſon deux ans auparavant, pag. 21, 27, 29 de mes obſervations ſur la rage. Pour appuyer la méthode locale qu'il preſcrivoit, il a fait voir ſon analogie avec le traitement des chancres vénériens, &c. par le cauſtique. J'ai établi

à-peu-près la même analogie, pag. 21, 26, 27, 28; enfin il a traité avec le caustique un homme qui avoit 25 blessures faites par les morsures d'un chien enragé. Si ma théorie a servi de guide à M. Sabatier, il est à présumer qu'il en a été de même de ma pratique; je suis même persuadé qu'il m'a rendu justice (1). Mais quand même M. Sabatier auroit toujours pensé & agi comme moi, nous ne nous étions rien communiqué, & il est indubitable que celui qui fait connoître le premier une pratique quelconque par la voie de l'impression, en est toujours censé l'auteur. Je suis donc bien éloigné de soupçonner M. Sabatier, qui est si riche d'ailleurs de son propre fonds, d'avoir voulu s'emparer de ce qu'il savoit m'appartenir.

(1) Cette vérité m'est confirmée dans une lettre que je viens de recevoir du célèbre M. Louis, en date du 8 septembre 1785: voici ses termes. « Vous auriez été satisfait » des éloges que plusieurs membres de l'aca- » démie ont fait de votre travail; M. Saba- » tier sur-tout, qui a eu des succès marqués » *d'après votre méthode*, en a exalté l'auteur, » & le suffrage a été unanime ».

Outre qu'il eſt connu comme un des plus grands chirurgiens de la France, je ſais qu'il eſt rempli d'honneur; il jouit de l'eſtime univerſelle, & il eſt malheureux qu'on l'ait compromis ſi mal-à-propos.

Il n'eſt point dit dans la note que nous analyſons, que M. Sabatier ait écrit qu'en 1782, il eût fait les *inciſions en étoiles*. C'étoit cependant là le lieu de le ſpécifier, ſi effectivement il les avoit employées : MM. Enaux & Chauſſier n'en parlent qu'à la page 50 du texte de leur ouvrage, & il eſt vraiſemblable qu'ils ont puiſé ce trait nouveau dans le journal de Paris, du 19 novembre 1784. Le journaliſte aſſure que M. Sabatier a lu ſon mémoire dans la ſéance publique de l'académie royale des ſciences, du 13 du même mois; & en rapportant l'obſervation, il la fixe au mois de février 1784. Laquelle croire de ces deux verſions? J'avoue que j'ai beaucoup plus de confiance dans l'auteur du journal de Paris, que dans M. Chauſſier; & en partant de-là, mon antériorité, au lieu de n'être que de deux ans, ſe trouve de quatre.

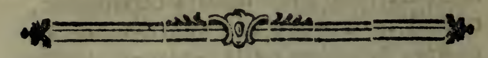
Mais ces MM. ne disent nulle part dans leur ouvrage, que M. Sabatier ait employé *le beurre d'antimoine*. Cependant c'est le caustique dont il assure s'être servi. Cette réticence ne seroit-elle pas une adresse de leur part, pour se ménager la faculté de s'emparer de la seconde partie de mon traitement ? C'est effectivement ce qui est arrivé, & je n'ai pu revenir de ma surprise, en lisant page 39 de leur ouvrage, dans une note sur le beurre d'antimoine : « nous avons » vu avec plaisir plusieurs de nos » confrères, & *entre autres M. le Roux*, » adopter *notre méthode* ».

Ne résulte-il pas clairement de ces expressions, que je n'ai été que le copiste de ces messieurs, dans l'ouvrage que j'ai présenté à la société royale de médecine ? que ce n'est point ma dissertation, mais *leur méthode* qui a été couronnée ? que par conséquent le succès que j'ai eu est un vol qu'un vil plagiaire a fait à leurs lumières & à leurs talens. Ce trait lancé contre moi est d'autant plus extraordinaire, que ces messieurs ne citent aucun fait qui

conſtate leur prétention ; cependant, quand on avance une aſſertion de ce genre, & qu'on ne la prouve pas ſur le champ, que doit-on en penſer ?

Mais examinons ſéparément les trois traités de ces meſſieurs.





SECONDE PARTIE.

RIEN n'a été si facile à faire que l'ouvrage de MM. Enaux & Chaussier; ils en avoient trois sous les yeux qu'ils ont copié presque constamment: savoir celui de M. Thomassin qui a partagé le prix de l'académie de Dijon, en 1780, sur la pustule maligne, & les deux miens sur la rage. J'avois envie de mettre leur texte sur une colonne, celui de M. Thomassin & le mien sur une autre. On y auroit trouvé presque les mêmes expressions, & à coup sûr les mêmes idées. Dans la crainte d'ennuyer nos lecteurs par des répétitions, nous nous contenterons de quelques citations.

Ce qu'ils disent dans leurs observations générales, sur la contagion des maladies des animaux & leur communication à l'homme, est copié de la dissertation de M. Thomassin, sur la pustule maligne, depuis le §. 22. C'est dans le §. 23 qu'ils ont appris

que les maréchaux & les payſans portoient la main profondément dans le fondement du gros bétail, & qu'ils y gagnoient des puſtules malignes, des gangrènes, &c. C'eſt dans le §. 24 qu'ils ont puiſé les obſervations de MM. Morand & Duhamel.

Dès le premier §. de leur première partie, qui eſt ſur le traitement de la rage, ces meſſieurs commencent à me copier. Ils qualifient la rage de fièvre nerveuſe, après ce que j'ai dit pag. 22 & 23 de ma diſſertation. Ce qu'ils expoſent ſur la rage ſpontanée & ſur ſon traitement eſt extrait du même ouvrage, pag. 4, 9, 63, 64. Aux §. 2 & 3, ils ont tranſcrit preſque mot à mot ce que nous avons raſſemblé ſur les animaux ſujets à la rage de cauſe interne, & ſur les ſaiſons où elle eſt la plus ordinaire. *Voyez* pag. 4 & 5 de ma diſſertation, & 50 de mes obſervations.

J'ai lu leur ouvrage, la plume à la main; il y a des pages où j'ai noté juſqu'à deux ou trois articles qui m'appartiennent; ils ne m'ont cependant pas toujours ſuivi. Ce qu'ils diſent, §. 4,

ſur les ſignes qui font connoître la rage du chien, eſt mieux connu du moindre payſan que d'eux. Aux expériences fauſſes propoſées par quelques auteurs, pour reconnoître ſi une plaie eſt empoiſonnée, ou ſi un chien qui vient d'être tué étoit véritablement enragé, ils en réuniſſent d'autres de MM. Petit (1), & Gruner qui ne le ſont pas moins, & auxquels cependant ils paroiſſent ajouter beaucoup de foi.

Dans le §. 5, ils font des ordonnances de police contre les chiens enragés, & commandent de les tuer à coup de fuſil, au riſque de qui il appartiendra. Au §. 6, ils indiquent les différentes manières dont la rage ſe communique, & n'ont pas craint de rapporter les fables de

(1) L'expérience tant citée de Jean-Louis Petit, pour reconnoître ſi une morſure a été faite par un chien enragé, ne peut lui être attribuée; on la trouve décrite dans pluſieurs auteurs anciens, & notamment dans Jérôme Mercuriali. *Voyez* ſon traité *de veneno canis rabidi*, page 18. 1601. *Venetiis, apud Juntas, in-4°.*

Palmarius,

Palmarius, d'Aurélianus, de Schenkius.

Le §. 7 sur le temps où les accidens surviennent après la morsure d'un animal enragé, est copié, à quelques erreurs près, qu'ils ajoutent de la page 20 de mes observations, & 36 de ma dissertation. Dans le §. 8, ils ont distingué comme moi deux degrés seulement dans la rage. J'ai décrit les symptomes du premier degré d'après nature, & avec le plus grand soin: *voyez* ma dissertation depuis la page 29; ils n'ont fait de mon tableau qu'une esquisse foible, sans couleur & méconnoissable. Les symptomes du second degré, connus de tout le monde, ils les ont entassés les uns sur les autres sans ordre. Le §. 9 sur le diagnostic, est une paraphrase de ce que j'ai avancé page 10 de mes observations, & 38, 39 de ma dissertation. Le §. 10 qui contient des idées générales sur le traitement, extraites des pag. 21, 43 de mes observations & 88 de ma dissertation, étoit absolument inutile, puisque les mêmes idées sont répétées dans le §. suivant; mais ce ne sont pas les seules répétitions que j'ai

obſervées, l'ouvrage en fourmille.

Ces meſſieurs ont eu la complaiſance de copier §. 11, dans les livres de chymie, & pour des payſans, auxquels leur ouvrage eſt deſtiné, les combinaiſons de différens cauſtiques, que ces malheureux n'entendront & ne compoſeront jamais ; mais ce qui peut avoir des conſéquences fâcheuſes, c'eſt qu'ils mettent au niveau du beurre d'antimoine, pluſieurs autres cauſtiques, dont les uns ont moins d'efficacité, & les autres peuvent être dangereux. Cette inexpérience de leur part, prouve qu'ils n'ont pas fait un grand uſage du beurre d'antimoine, que par conſéquent, ils n'ont pas été dans le cas de me faire adopter leur méthode, comme ils s'en flattent dans une note que nous avons déjà analyſée, & qui ſe trouve ici page 39. Aux raiſons de préférence que j'ai données au beurre d'antimoine, page 66 de ma diſſertation, on me permettra d'en ajouter d'autres.

Les corroſifs compoſés ont plus d'action ſur les ſubſtances animales que les ſimples. M. l'abbé Fontana a

reconnu que la pierre à cautère, la pierre infernale, mêlée avec le venin de la vipère, le rendent ſans action, au lieu que l'huile de vitriol concentrée, l'eſprit de nitre, &c. ne l'affoibliſſent pas. J'ai été obligé quelquesfois d'employer l'huile de vitriol concentrée, & j'ai remarqué que les eſcarres qu'elle produiſoit étoient bien moins épaiſſes que celles du beurre d'antimoine. Il eſt sûr que ce dernier corroſif ne pénètre point dans le ſang, il ſe décompoſe dans la partie qu'il touche, en ſe combinant avec elle, & comme il a une très-grande activité, on doit préſumer qu'il décompoſe le venin de la rage, en s'uniſſant à lui. Il brûle plus rapidement que la pierre à cautère & la pierre infernale. Il faut à ces derniers une heure, deux heures pour ſe diſſoudre par l'humidité de la plaie, & ils n'agiſſent qu'à meſure que cette diſſolution a lieu. Le beurre d'antimoine cautériſe ſur le champ, & la ſenſation qu'il produit, eſt preſque inſtantanée. La pierre à cautère & l'infernale peuvent être infidelles &

dangereuſes. *Infidelles*, en ſe fondant elles tombent par leur propre poids dans la partie la plus baſſe de la plaie, tandis que la ſupérieure eſt à peine cautériſée. *Dangereuſes*, ſi on les laiſſe trop long-temps, il peut s'en diſſoudre une trop grande quantité, qui coulera dans le tiſſu cellulaire, & portera ſes ravages beaucoup plus loin qu'il eſt néceſſaire & qu'on ne le deſire. Avec le beurre d'antimoine, on n'a pas ces inconvéniens à craindre, il ne brûle que juſqu'où l'on veut, il n'eſt pas même néceſſaire de panſer la plaie deux ou ſix heures après; on peut appliquer l'emplâtre veſſicatoire ſur le champ, & laiſſer l'appareil juſqu'au lendemain. Cependant, ſi comme MM. Enaux & Chauſſier le recommandent, on introduiſoit dans la plaie des bourdonnets imbibés du cauſtique, il faudroit panſer beaucoup plutôt; mais on s'expoſeroit aux inconvéniens que nous venons de détailler; c'eſt-à-dire, qu'on prolongeroit la douleur, & on cautériſeroit beaucoup plus profondément, qu'il n'eſt néceſſaire.

Nous ne ſuivrons pas exactement les

auteurs dans les 53 pages qui ſuivent. On voit qu'ils ont cherché à groſſir leur volume. Je ne crois pas que M. Enaux y ait eu part : il a laiſſé faire ſon collègue, & après avoir lu, & remarqué la diffuſion, il a cru l'éclaircir par une récapitulation qui ne remplit pas encore ſon objet.

Nous n'avons pas beſoin de faire remarquer que le fonds du traitement qu'ils ont adopté m'appartient en entier. L'eau de ſavon, la ſonde, les inciſions en étoiles, la cautériſation avec le beurre d'antimoine ; ils n'auroient jamais ſongé à ces moyens avant mes écrits ; mais voyons s'ils ont bien ſuivi ma méthode, & ſi ces prétendues rectifications qu'ils ont imaginées peuvent être utiles.

D'abord l'eau de ſavon chaude doit ſuffire : on peut la préparer ſans beaucoup de frais dans la chaumière de l'homme le plus pauvre. Il étoit donc inutile d'établir la concurrence entre elle & l'eau ſalée qui eſt bien moins diſſolvante, ou entre elle & l'oxicrat qui criſpe les vaiſſeaux & coagule encore les liqueurs.

La ſonde eſt la bouſſole du chirurgien ; c'eſt elle qui le guide dans le labyrinthe des ſinus, & qui l'empêche de s'égarer. MM. Enaux & Chauſſier la mettent en uſage ſeulement dans les bleſſures ſuperficielles, pour s'aſſurer ſi la plaie ne perce pas la peau ; mais ils l'abandonnent dans les plaies profondes : *voyez* leur §. 14. Ils expoſent donc les gens peu inſtruits à faire des dilatations au haſard, à s'écarter & à abandonner le trajet qu'a ſuivi la dent. Ils ont donc manqué leur but principal, qui étoit de diriger, d'éclairer les ignorans, les gens de la campagne, à qui ſeulement devoit être conſacré un ouvrage qui va leur devenir funeſte.

Ils ont bien ſuivi d'abord ce que je preſcris pour la cautériſation ; c'eſt-à-dire, qu'aucune portion de la plaie n'échappe à l'action du cauſtique ; parce que, ſi on laiſſe un atôme de poiſon, on n'a rien fait, & la rage ſe déclare ; mais peuvent-ils être sûrs d'avoir découvert toute l'étendue de la plaie, n'étant point dirigés par la ſonde ? J'inſiſte ſur ce point que l'ex-

périence m'a appris être de la plus grande conſéquence. Je m'attendois que M. Enaux, qui a les lumières d'un grand praticien, l'auroit ſaiſi; mais préoccupé, il a laiſſé échapper, & a de même laiſſé ſubſiſter des contradictions qui ſe trouvent dans le même §. pag. 54.

« Si la plaie, diſent ces meſſieurs, eſt » accompagnée de gonflement, d'in» flammation, ſi la ſuppuration eſt » abondante, ſi l'eſcarre eſt épaiſſe, » ſi elle comprend exactement toute » l'étendue de la morſure, la guériſon » eſt aſſurée; il eſt inutile, il ſeroit » douloureux & même dangereux » d'employer de nouveau des cauſ» tiques, des irritans, des veſſica» toires; on ſe bornera donc à entre» tenir la ſuppuration par des topi» ques doux, &c. & lorſque l'ulcé» ration tendra à ſe cicatriſer, on n'y » mettra aucun obſtacle ».

Je remarquerai, d'abord, qu'une plaie qui eſt enflammée ne ſuppure point; en ſecond lieu, qu'on ne peut jamais être ſûr d'avoir compris dans la cautériſation toute l'étendue d'une

plaie profonde, & qu'il y auroit ici de l'imprudence à ne mettre aucun obſtacle à la cicatriſation.

Dans la phraſe ſuivante, page 55, ils continuent : « ſi la plaie eſt ſans gonfle-
» ment, s'il n'y a pas une ſuppura-
» tion abondante & profonde, il faut,
» pour plus grande précaution, quoi-
» que l'eſcarre ſoit épaiſſe, entretenir
» une ſuppuration capable de fondre
» & de dégorger le tiſſu cellulaire
» des environs de la partie, &c. ».

Comment ! on laiſſera cicatriſer une plaie accompagnée de gonflement, d'inflammation, & on forcera à la ſuppuration celle où le tiſſu cellulaire n'eſt point engorgé, & où il n'y a rien à fondre ? Eſt-ce là ce que l'on appelle de la bonne chirurgie? Meſſieurs, vous avez embrouillé ce que j'avois rendu clair, & quand vous m'avez abandonné, vous êtes tombés dans l'erreur.

Les plaies faites par des animaux enragés ne doivent point être traitées comme les plaies ordinaires. Qu'elles ſoient gonflées ou non, il faut les faire ſuppurer long-temps, les cauté-

riser à plusieurs reprises. Les anciens, à qui vous attribuez tout, vous en font une loi; mais il ne faut pas, en cautérisant, soit une première ou une seconde fois, brûler horriblement, comme vous l'ordonnez, en introduisant dans la blessure un bourdonnet imbibé du caustique. Par cette pratique vous n'atteindrez pas toujours le véritable fond de la plaie, qui est le plus ordinairement oblique, sur-tout si vous négligez de vous diriger par la sonde; vous ferez un délabrement douloureux & inutile; vous occasionnerez une perte de substance, soit à la peau, soit dans les chairs, &c. qu'il sera ensuite difficile de réparer, si le blessé échappe à la rage.

C'est ainsi que vous avez traité cinq personnes avec le beurre d'antimoine, dont il en est mort deux de la rage. Vous avez fait à toutes des plaies vastes, en emportant les angles des incisions, sans suivre, pour quelques-unes, la direction de la dent. Vous en êtes convenus pour l'homme d'Echenon, qui avoit des blessures à la

main. La dent de l'animal avoit pénétré ſous les muſcles fléchiſſeurs du pouce, & vous n'avez pas été juſques-là. Si vous n'aviez point abandonné la ſonde, ſans doute vous auriez trouvé le véritable fond, l'*entre-fibre* où le venin étoit en réſerve. En le détruiſant avec la ſimple ſonde de bois trempée dans le cauſtique, vous n'auriez pas eu le chagrin *de le voir ſe développer dans la plaie, la rendre douloureuſe, d'un rouge brun, & enfin produire la rage.* Il en a ſans doute été de même du ſecond bleſſé, mort enragé. Vous l'avez brûlé horriblement en ſuperficie, & pas aſſez en profondeur, ſuivant la direction de la dent. A l'égard des trois autres que vous avez préſervés, il y a lieu de préſumer que leurs bleſſures étoient ſuperficielles. Cependant il en eſt reſté un à l'hôpital pour mon quartier d'avril, qui avoit ſouffert une perte de ſubſtance ſi conſidérable à deux plaies qu'il avoit à l'avant-bras, qu'il a été encore près de trois mois à guérir.

C'eſt avec regret que je rapporte les expériences malheureuſes de mes

confrères; mais je m'y trouve forcé. On a répandu avec affectation, dans cette ville, qu'on ſuivoit exactement ma méthode, tandis qu'on a abandonné ſa ſimplicité, & qu'en voulant y ajouter, on l'a rendue plus cruelle & moins efficace. On a confondu les trois perſonnes traitées par le fer ardent, avec celles cautériſées par le beurre d'antimoine; & quand on a vu le réſultat, ſavoir, que ſur huit perſonnes, quatre étoient mortes, & une étoit reſtée eſtropiée; on a conclu que ma pratique n'étoit pas auſſi sûre que je l'avois avancé. La crainte que ce traitement en général a inſpirée, tant par les tourmens du fer ardent, que par ceux des inciſions en étoiles, dont on a emporté les angles, du bourdonnet imbibé du beurre d'antimoine, introduit dans les plaies, &c. l'a diſcrédité à tel point, que pluſieurs malheureux bleſſés par des animaux enragés, qui ſont venus à la ville, pour ſe préſenter à l'hôpital, ont mieux aimé s'en retourner dans leur pays, que de s'expoſer à des ſouffrances, qui, ſuivant ce qu'on leur faiſoit entendre,

n'aboutiroient à rien (1). De plus comme les mauvais ſuccès ſe répandent rapidement & ſe multiplient, en s'éloignant, on a annoncé dans pluſieurs papiers publics, que toutes les perſonnes mordues par des animaux enragés, portées par quelques-uns à 18 ou 20, & qui avoient été conduites à notre hôpital, étoient mortes dans les excès de la rage. Ces accidens vrais ou ſuppoſés, retombent abſolument ſur ma méthode, & j'ai cru, tant pour raſſurer le public à ſon ſujet, que pour rétablir la vérité, devoir en faire un détail ſuccint, que nous allons encore réſumer.

Huit perſonnes mordues par des animaux enragés ont été conduites à l'hôpital de Dijon, pendant l'hiver dernier 1785. Trois ont été brûlées avec le *fer ardent*. De celles-ci, deux ſont mortes, & une eſt reſtée eſtropiée.

Cinq ont été cautériſées avec le *beurre d'antimoine*, & quoiqu'en ou-

(1) Il eſt mort deux perſonnes enragées à Mirebeaux, pluſieurs aux environs; & une à Couchey, près Dijon.

trant ma méthode, on ne l'ait pas ſuivie avec la préciſion indiquée, pour la rendre efficace; elle a cependant eu, un avantage évident ſur le fer ardent; puiſque de cinq perſonnes on en a guéri trois.

Que l'on jette, après cela, un coup-d'œil ſur les bleſſés que j'ai traités moi-même, & dont on trouve le détail dans la troiſième partie de ma diſſertation ſur la rage. De onze, j'en ai préſervé neuf: on voit que la proportion eſt bien différente. Les deux qui ſont morts, loin de pouvoir nous être oppoſés, confirment d'une manière inconteſtable & mes principes & mon traitement. L'un, outre beaucoup de plaies graves à la tête, en avoit une dans le grand angle de l'œil que je n'oſai cautériſer; ce fut la ſeule qui s'enflamma, & ſe rouvrit quand la rage ſe déclara, parce que c'étoit la ſeule où j'eus laiſſé le virus rabifique. L'autre, mordu encore plus cruellement, avoit une plaie à la joue gauche déjà guérie, lorſqu'il ſe préſenta à l'hôpital, dix jours après ſa morſure, & ce fut auſſi la ſeule, qui, par ſon

gonflement & sa suppuration, après une nouvelle cicatrisation, annonça les premiers symptomes de la rage. J'invite à relire attentivement, & à méditer ces observations dans mon ouvrage, ainsi que les réflexions dont je les ai accompagnées ; j'espère qu'elles porteront la conviction dans les esprits.

On n'a pas oui-dire dans le temps, que personne se fût récrié sur la cruauté de ma méthode : mes malades la souffroient sans se plaindre, preuve certaine qu'elle n'est pas aussi douloureuse qu'on a voulu le faire entendre. Ceux que j'ai sauvés m'ont donné des marques de reconnoissance, dont j'ai été pénétré. Je desirerois sincérement que mes confrères en eussent mérité de pareilles, j'aurois beaucoup de plaisir à les en féliciter, & je n'aurois pas le désagrément de leur présenter des choses affligeantes.

Je pourrois joindre aux observations, dont je viens de parler, celles de huit personnes que j'ai traitées depuis ce temps, mordues tant par des chiens que par des chats malades;

mais, comme la rage de ces animaux n'a pas été constatée, autant que je pourrois le desirer, je n'en ferai pas usage. Je ne me prévaudrai pas non plus de vingt personnes qui ont été mordues cet hiver à Besançon, & qui ont été traitées suivant ma méthode, sous la direction du célèbre M. Rougnon, professeur en médecine en l'université de la même ville. Il n'y a de preuves de la rage du chien, qui a fait ce ravage, dans l'espace d'une heure, que sa fureur extrême (1). Il faut assez respecter le public, pour ne lui présenter que des faits, dont la certitude est démontrée. Si on avoit toujours suivi cette règle, il n'y auroit pas un si grand nombre de spécifiques vantés contre la rage, & en le géné-

(1) M. Marchand, un de mes confrères, dont l'honnêteté & la modestie égalent les talens, a traité, suivant ma méthode, une demoiselle qui avoit été mordue à la malléole interne du pied gauche, le 21 février 1785, par un chien qui blessa beaucoup de personnes dans le même temps. Comme il ne s'est pas servi du tampon caustique, cette demoiselle ne s'est pas plainte de la cruauté de la méthode,

ralisant, moins d'erreurs dans l'art de guérir.

Je crois qu'on me dispensera d'un plus grand examen du traité de la rage de MM. Enaux & Chaussier. J'en ai dit assez pour prouver qu'ils se sont approprié tout ce qui m'appartenoit & qu'ils ont tout gâté.

Je ne jetterai qu'un coup-d'œil rapide sur le traité qui suit, & ce sera assez pour l'apprécier.

Dans le traité sur la *morsure de la vipère*, ils ont copié dans M. l'abbé Fontana la description des accidens qui accompagnent les blessures de ce reptile; mais ils ont bien vîte quitté la théorie de cet auteur pour s'attacher à celle que j'ai développée.

Si l'on fait attention, disent-ils, §. 28, pag. 117, « à la marche, à la » nature des symptomes qui suivent » cette morsure, on ne peut s'empê» cher de reconnoître qu'ils dépendent » tous d'une irritation nerveuse ..... » on sera convaincu que le poison ne » se mêle pas dans le torrent de la » circulation; mais qu'il reste fixé dans » la partie, &c. ».

Voilà ce que j'ai cherché à prouver, tant dans ma differtation fur la rage, pag. 17 & fuivantes, que dans les deux premières parties de mon examen critique de M. l'abbé Fontana, très-connu de ces meffieurs ; & comme ma pratique eft une conféquence de ces principes, on ne fera pas étonné qu'ils s'en foient de même emparé.

Ce ne font point cependant les chofes puériles qu'ils ont recommandées que je réclame, comme d'inftiller une goutte d'alkali volatil (1) dans une plaie qu'on apperçoit à peine. Ce n'eft pas non plus la petite fonde de bois (2) trempée dans le beurre d'antimoine, & affez aiguifée, pour faire pénétrer une goutte du cauftique dans une ouverture auffi petite que celle d'une aiguille fine, & qu'on ne juge fouvent que par la meurtriffure qui l'environne. Cette belle fpéculation n'eft certainement point de M. Enaux, il eft trop bon praticien, & il a l'efprit trop jufte pour

(1) *Voyez* l'ouvrage de MM. Enaux & Chauffier, page 118.

(2) *Ibid.* page 120.

l'avoir imaginée ; mais elle sort du génie de M. Chaussier.

Ce que je réclame donc, c'est la vraie curation, les scarifications sur la morsure & la cautérisation par le beurre d'antimoine, assez profonde pour comprendre le venin, le décomposer & faire cesser l'irritation & les autres accidens, de sorte qu'il ne reste plus que l'engorgement local, qui se dissipe ensuite de lui-même.

Cette curation que ces messieurs n'ont jamais faite de cette manière, & dont on les défie de citer un seul exemple, ils l'ont copiée dans une observation qui se trouve pag. 18 & 19 de ma dissertation sur la rage ; ils ne diront pas que je l'ai puisée, certainement, dans M. l'abbé Fontana. Ce physicien n'a fait aucune expérience avec le beurre d'antimoine. Mon observation est du mois de mai 1781 ; l'ouvrage de M. Fontana n'a été imprimé à Florence, que sur la fin de la même année, & n'a été connu à Dijon, qu'au mois de mai 1783.

Je désavoue formellement le tampon de charpie de la grosseur d'un

pois (1) imbibé du cauſtique, appliqué ſur la morſure, on introduit dans le centre des ſcarifications. Je ne me ſuis ſervi pour Beat, que de la ſonde de bois pour porter le beurre d'antimoine dans la plaie que j'avois faite en étoile ſur la morſure. La ſituation du bleſſé étoit des plus graves, & je doute que l'on en trouve qui le ſoient davantage. Tous les ſymptomes de la maladie interne ceſsèrent ſur le champ.

Les vipères mordent ordinairement les extrémités des mains ou des pieds, dans le voiſinage de parties qu'il faut reſpecter. Le tampon cauſtique, ſurtout celui introduit dans les inciſions, corroderoit les capſules articulaires, les tendons, &c. On mutileroit le malade pour une bleſſure, qui n'eſt pas reconnue comme extrêmement dangereuſe, & qui ſe guérit ſouvent d'elle-même, malgré l'apparence formidable des accidens. La complaiſance de M. Enaux pour ſon collègue, l'a

(1) *Voyez* l'ouvrage de MM. Enaux & Chauſſier, pag. 121, 122.

empêché d'examiner cet article avec toute l'attention qu'il méritoit.

A l'égard des remèdes internes, de l'alkali volatil, sur-tout, qu'on regardoit comme spécifique, ils l'ont puisé, comme moi, dans les auteurs qui nous ont précédés ; mais pag. 138, 139 de leur ouvrage, ils se sont approprié une réflexion qui m'appartient ; ils ne donnent point l'alkali volatil comme spécifique, mais seulement comme un tonique actif propre à ranimer la circulation languissante. J'ai dit dans mes observations sur la rage, page 47 : « ce n'est pas que je regarde l'alkali » volatil comme un spécifique ; il ne » l'est ni dans la rage, ni dans la » morsure de la vipère, ni dans la » pustule maligne ; mais c'est un puis- » sant tonique qui réveille l'action des » vaisseaux, & donne à la nature la » force de résister à l'ennemi qui l'op- » prime, & de le repousser ». J'ai rapporté à-peu-près les mêmes choses dans ma dissertation sur la rage, pag. 19, 67. Enfin, jusqu'à la manière de le faire prendre, est mon ouvrage. Je le prescris dans une infusion théi-

forme ; ces meſſieurs l'ordonnent, page 125, dans une infuſion de thé, de vulnéraires, de fleurs de ſureau, de camomille, de feuilles d'oranger.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce mince traité qui ne mérite pas un plus ſcrupuleux examen, & je paſſerai ſur le champ à la puſtule maligne.

Ce traité eſt une véritable hiſtoire qu'ils ont arrangée à loiſir dans leur cabinet ; ils avoient les ſcholaſtiques ſous les yeux, & comme eux, ils ont diviſé la maladie en quatre temps. Tout ce qu'ils ont encadré a été vu & penſé par les autres, & ſur-tout par M. *Thomaſſin*, qu'ils ont mis à contribution, preſque d'un bout à l'autre, ſans, pour ainſi dire, l'avoir cité, & ſans qu'on puiſſe rencontrer une ſeule idée vraiment utile qui leur appartienne, & à peine quelques citations qui ſoient le fruit de leurs recherches.

Ce qu'ils ont écrit ſur la nature, les cauſes & les différentes manières de contracter la puſtule maligne, eſt copié preſque mot à mot de M. Thomaſſin, qu'ils avoient déjà copié de même dès

ſes premières pages de leur ouvrage, dans leurs notions générales.

Je prie qu'on liſe la deſcription des quatre périodes ; ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'une paraphraſe de la deſcription que j'ai donnée de la puſtule maligne, page 9 de mon extrait, dans un peu plus d'une demi-page ; avec cette différence, que j'ai trouvé d'après nature, les ſymptomes tels que je les ai vus & décrits ſur le champ auprès des malades, & conſervés dans mes obſervations, tandis que ces meſſieurs, en me copiant, ont encore donné carrière à leur imagination dans treize pages, où ils ont plutôt embrouillé qu'éclairci la matière, comme il ne ſera pas difficile de le démontrer, ſi cela eſt néceſſaire.

Ils ſe ſont auſſi emparé de ma méthode curative, comme ſi elle étoit la leur ; mais tout praticiens attentifs, expérimentés & ſages qu'ils ſont, car ils ſe donnent indirectement ces qualités en pluſieurs endroits : (*voyez* pag. 35, 185, 235), ils n'ont pu rapporter aucun fait de pratique qui leur fût particulier, & qui cadrât avec

le traitement qu'ils s'attribuent. S'ils en avoient eu, ils auroient été infiniment plus utiles, que les diſtinctions embarraſſantes, que les recettes copiées, & ſur-tout que les répétitions & récapitulations qui forment un double emploi & groſſiſſent leur volume ſans aucun fruit.

On remarque le même défaut dans leurs trois traités. Dans celui de la rage, ils ont emprunté, pag. 82 & 83, des obſervations ; une entre autres de M. Hoin père, & une de M. Vœltge, pour prouver ce qui eſt actuellement connu de tout le monde. Dans celui ſur la morſure de la vipère, ils n'en ont rapporté qu'à l'article de l'alkali volatil, qui ſont abſolument étrangères à la maladie principale. Ici, ils ont auſſi cité des obſervations qui n'étoient pas plus néceſſaires, puiſqu'elles ne prouvent qu'un point de théorie, qui a été infiniment mieux développé par M. Thomaſſin, dans ſon excellent mémoire ſur la puſtule maligne. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'en rapportant les obſervations qu'ils ont puiſées ſans le dire, dans l'ouvrage

que nous venons de citer; ils paroiſſent croire que M. Coillot a écrit en particulier , tandis qu'il n'a fait que communiquer ſes obſervations à M. Thomaſſin.

Mais de ce que dans leurs trois traités ils n'ont rapporté aucune obſervation , pour appuyer la méthode curative dont ils ſe ſont emparé, on doit conclure qu'ils n'en avoient point, & les promeſſes qu'ils ont faites d'en produire , pag. 45 de leur diſcours préliminaire, ſont vaines & trompeuſes. Ils auroient pu en donner pluſieurs ; mais il auroit fallu les prendre dans mes ouvrages , & ce n'étoit point leur intention ; ils ont ſi bien ſenti la néceſſité des obſervations , qu'ici, dans le traitement de la puſtule maligne , ils ont été obligés, pour ſe faire entendre, page 226 , de ſuppoſer une de ces tumeurs , ſituée à l'avant-bras , & c'eſt la ſeule fois où on leur voit pratiquer exactement mon opération ; cependant, ſeulement en figure. S'ils n'ont jamais exécuté ce traitement ſur le corps vivant , ils l'ont encore moins imaginé. Mais , où l'ont-ils puiſé ?

Dans

Dans les guériſons qu'ils m'ont vu effectuer à l'hôpital, ſuivant la méthode conſignée, page 10 de mon extrait, publié trois mois au moins avant l'impreſſion de leur ouvrage, & qui ſe trouve encore dans huit obſervations inſérées à la ſuite de mon travail, ſur la morſure de la vipère, méthode qu'ils n'ont pu déguiſer aſſez pour la faire méconnoître, malgré la longue, inutile & dangereuſe amplification dont ils l'ont environnée : nous allons le démontrer.

La puſtule maligne qui eſt dure & compacte, & qui oppoſe ſouvent beaucoup de réſiſtance au tranchant de l'inſtrument, ils me l'ont vu diviſer en quatre ou en ſix avec le biſtouri, en pénétrant juſqu'au tiſſu cellulaire qui eſt par-deſſous (1); ils ont dit & recommandé la même choſe, pag. 216, 223, 227; ils m'ont vu introduire dans les inciſions du beurre d'antimoine (2), & ils le preſcrivent auſſi,

(1) *Voyez* page 10 de mon extrait.

(2) *Ibid.*

pag. 220, 223, 227. J'ai mis ſur les inciſions cautériſées de la charpie sèche, & pardeſſus un emplâtre de ſtirax : ici ils ont ajouté à ma méthode, & apparemment pour faire un plus grand délabrement, pour avoir une plaie plus large & longue à guérir ; ils ordonnent encore de petits bourdonnets imbibés du même cauſtique. Ils levent l'appareil quelques heures après, & ce n'eſt qu'à ce ſecond panſement qu'ils mettent le ſtirax. J'applique ſur le gonflement des compreſſes trempées dans une décoction de mauves, de fleurs de ſureau, animée d'un peu d'eau-de-vie (1) ; & quoiqu'ils ſachent très-bien que cette décoction ſimple m'ait toujours ſuffi, ils ont cru qu'il feroit plus convenable & plus facile aux gens de la campagne d'en faire une plus compliquée, page 225.

Mais démontrons que ce qu'ils ont ajouté à ma méthode, eſt inutile & dangereux.

Comme ils ont diviſé la tumeur en quatre temps, ils ont partagé la cu-

(1) *Voyez* page 10 de mon extrait.

ration en quatre cas, que je vais examiner ſuccintement.

Dans le premier cas, lorſque la puſtule eſt petite, ils conſeillent ſeulement de couper la veſſicule, d'eſſuyer la ſéroſité, & de mettre ſur la tumeur un tampon de charpie ſerré, de la groſſeur d'un pois, imbibé de beurre d'antimoine liquide, ou d'eſprit de ſel concentré. *Voyez* page 220.

Peu aſſurés de l'efficacité de cette application, ils recommandent dans le ſecond cas, page 222, d'examiner s'il ſe forme autour de l'eſcarre qu'ils ont produit une tumeur dure & compacte; s'il s'élève une aréole véſiculaire; s'il ſurvient un gonflement conſidérrable.

Ils ne s'expoſeroient point à voir naître ces accidens, ſi, dès le premier moment, ils preſcrivoient les inciſions convenables pour faire pénétrer le cauſtique ſous la tumeur qui exiſte, dès qu'il y a une véſicule. Ils ont donc d'abord conſeillé une pratique inutile, & qui peut obliger à une ſeconde opération.

Les accidens que nous venons de rap-

porter étant ſurvenus, ils ordonnent de diviſer la tumeur en pluſieurs portions avec la pointe d'un biſtouri ou d'une lancette, d'étendre la ſection un peu au-delà dans les chairs mourantes, & d'emporter avec la pointe des ciſeaux quelques petites portions de l'eſcarre. *Voyez* page 223.

Ce dernier précepte eſt encore abſolument inutile ; mais ſans lui ils n'auroient pu placer commodément le bourdonnet cauſtique, auquel ils ſont ſi fort attachés, & qui peut expoſer à de grands dangers, comme nous l'avons remarqué dans le traitement de la morſure de la vipère.

Dans le troiſième cas, « lorſque » la mortification a pénétré le tiſſu » cellulaire, qu'il y a un engorge- » ment conſidérable à la partie, que » les accidens intérieurs commencent » à ſe déclarer, &c. page 226..... » ſi la tumeur eſt petite, ce qui eſt » le plus ordinaire, on ſe contente de » l'inciſer en quatre, en prolongeant, » dans toute ſon épaiſſeur, la pointe » d'un biſtouri. L'inciſion eſt ſuffi- » ſante, ſi on a diviſé tout le noyau

» infecté, qui eſt dur & compacte
» comme du cuir ».

Voilà donc le ſeul cas que nous citons encore, où ils aient ſuivi ma méthode exactement. Mais pourquoi n'emportent-ils pas ici les angles, comme dans le ſecond cas, qui eſt bien moins grave? Il eſt difficile d'en deviner la raiſon, ſi ce n'eſt pour mettre une différence dans ce qu'on va lire.

« Mais ſi la tumeur eſt plus large
» & plus profonde, il faut multiplier
» les inciſions; on doit même déta-
» cher toutes les portions de l'eſcarre
» qui pourroient nuire pour l'appli-
» cation du cauſtique, & empêcher
» ſon action ſur le fond & le con-
» tour de la tumeur. Cette opération
» ſe fait avec la pointe du biſtouri
» ou des ciſeaux ».

Je demanderai à ces meſſieurs, comment ils entendent pouvoir faire cette opération, qui me paroît bien difficile de la manière dont ils la préſentent? La tumeur eſt dure & compacte, environnée d'un gonflement qui la ſurmonte ſouvent; elle tient par-

deſſous au tiſſu cellulaire. Sera-t-il poſſible de ſaiſir les angles qui réſultent des inciſions, & de détacher toutes les portions de l'eſcarre ? Ces angles « auſſi » durs, auſſi compactes, auſſi imper» méables que du cuir » (*V.* page 226), ne réſiſteront-ils pas beaucoup aux inſtrumens les plus acérés ? J'aimerois bien mieux (& ce feroit abſolument la même choſe, qui s'exécuteroit plus aiſément & plus promptement), pratiquer l'extirpation qu'ils proſcrivent un peu plus bas. En ſaiſiſſant la tumeur avec un crochet, on auroit la facilité de la cerner, ce qu'il ne faudroit néanmoins pas faire juſques dans le vif. On toucheroit enſuite le fond de la plaie avec le beurre d'antimoine, pour conſumer les chairs qu'on auroit laiſſée imprégnée du venin.

Toutes ces opérations ſont abſolument ſuperflues; les inciſions ſuffiſent, pourvu qu'elles diviſent la tumeur d'un côté à l'autre dans pluſieurs ſens, & qu'elles pénètrent dans le tiſſu cellulaire, qui eſt par deſſous, afin que le cauſtique y porte ſon action : l'expérience m'en a convaincu. Mais, quand

on n'a jamais fait une opération, & qu'on veut y ajouter, on se livre à l'imagination, & l'imagination égare.

Il me reste le quatrième cas à examiner : j'en dirai peu de chose, parce que de la manière dont je m'y suis pris pour traiter la pustule maligne, je ne lui ai jamais donné occasion de naître. Mais s'il se rencontroit dans ma pratique, je regarderois la gangrène qui environne la pustule comme un bénéfice de la nature, qui a elle-même isolé le point d'irritation, & je traiterois cette gangrène, qui est de toute autre nature que la maladie primitive, suivant les règles de l'art, & suivant les circonstances qui se présenteroient. Je me garderois bien d'appliquer l'esprit de sel avec un pinceau, sur toute l'étendue de l'escarre (*voyez* page 232), parce qu'aucun remède n'agit sur des parties déjà mortes. Je ferois encore moins les incisions jusqu'aux chairs mourantes, dans le dessein seulement d'y porter l'esprit de sel concentré (page 233); je craindrois que ce caustique ne formât de nouveaux points d'irritation,

ſuivie d'une inflammation qui ſe termineroit encore par la gangrène. En faiſant prendre intérieurement des remèdes auſſi ſpécifiques, je ferois extérieurement des ſcarifications non ſanglantes, j'appliquerois pardeſſus l'égyptiac délayé dans l'eau-de-vie, (comme le conſeille M. Thomaſſin), ſoutenu d'un appareil chargé de remèdes antiſeptiques, & j'attendrois que la nature ſéparât elle-mêmele mort du vif, ce qui ne tarderoit pas, & me ſeroit annoncé par le cercle rouge, connu des praticiens. S'il ſe trouvoit des eſcarres gangréneuſes mollaſſes, j'en enleverois à chaque panſement, le plus que je pourrois, pour empêcher l'infection & la réſorption de la matière putride; enfin, ſi le cas étoit des plus graves, je lirois avec attention le §. 24 & les ſuivans du mémoire de M. Thomaſſin, qui a partagé le Prix de l'académie de Dijon, en 1780 : j'y trouverois des préceptes infiniment plus ſages, plus utiles & mieux raiſonnés que ceux que donnent MM. Enaux & Chauſſier.

Je finirai par un article moins im-

portant, & que je regarde comme presque indifférent; mais qui prouve le desir que ces messieurs ont de tout s'attribuer. C'est encore l'alkali volatil qu'ils prétendent, page 242, avoir employé intérieurement les premiers dans le traitement de la pustule maligne. Quant à ce dernier objet, il n'est pas plus difficile de les convaincre d'erreur, que dans ceux que j'ai examinés. Il n'y a qu'à consulter mes observations sur la rage; voici ce qu'on y lit, page 47 : « j'ai » étendu l'usage de ce médicament, » (l'alkali volatil) dans un autre » genre de blessure vénéneuse, dans » la pustule maligne de Bourgogne, » qui n'est autre chose que le dévelop- » pement d'un ferment putride, dé- » posé sur la peau par un insecte, & » depuis environ dix ans, je n'ai vu » mourir aucun des malades à qui je » l'ai fait prendre ». Ces messieurs ont vu mon ouvrage dans le temps, & n'ont fait aucune réclamation.

Mais, où aurois-je pu prendre d'eux l'usage de ce remède dans la pustule maligne? Ils ne m'ont jamais appellé

en consultation pour cette maladie, & je ne la leur ai jamais vu traiter. Employé à l'hôpital plusieurs années comme survivancier, devenu titulaire deux ans, au moins, avant M. Enaux, c'est-là où j'en ai fait les premiers essais, qui ne m'ont certainement été inspirés par personne. Ce ne peut pas être M. Chaussier qui me l'ait indiqué. Il s'applique à tant de sciences, à tant de travaux différens, dont quelques-uns sont si opposés à l'exercice de la chirurgie, qu'on doit présumer qu'il lui reste trop peu de temps, pour être en état de donner des conseils de pratique à ses confrères, & surtout à ses anciens.

FIN.

